

Choukri HMED
CRPS, Université Paris I –
Institut de la Longévité et du Vieillissement

L'institution en déréluction.

**De certains aspects du vieillissement des immigrés
en foyers pour travailleurs**

Cahiers du Grip, 1, 2005, p. 1-11, www.grip.free.fr/cahiers/1/hmedcg1.pdf

INTRODUCTION

Je m'interrogerai dans ce papier sur une situation sociale qui, depuis quelques années, concentre le regard des chercheurs en sciences sociales et a même été inscrite à l'agenda gouvernemental : je veux parler du vieillissement des immigrés en foyer pour travailleurs. Bien que ces derniers, comme le rappellent avec justesse Claudine Attias-Donfut et Catherine Delcroix, ne représentent qu'une infime minorité (1,9 % en 1999) de l'ensemble des immigrés (Attias-Donfut et Delcroix, 2004, p. 141), ils n'en bénéficient pas moins d'une visibilité politique croissante. Au sujet des immigrés vieillissant seuls en foyer, reprenant les orientations d'une circulaire de la Direction de la Population et des Migrations (DPM) en la matière¹, un rapport de l'IGAS repousse significativement deux éventualités : la première, avancée précédemment par le rapport Henri Cuq (Cuq, 1996), qui préconisait de favoriser le retour des immigrés isolés dans leurs pays d'origine, la seconde qui consisterait à stimuler le regroupement familial (Bas-Théron et Michel, 2002). À l'inverse, les inspecteurs privilégient une option décrite comme pragmatique voire « réaliste » : la possibilité de « vieillir dignement en France », ce qui suppose le maintien des individus à domicile, autrement dit dans les foyers². Aussi les foyers de travailleurs migrants (FTM) ont-ils vocation à se transmuier, à terme, en résidences pour personnes âgées, bien que les acteurs institutionnels se refusent catégoriquement à envisager cette possibilité.

La mise sur agenda d'un tel « problème public », relayée parallèlement par le champ médiatique³, trouve pour partie son origine dans la non-réalisation de ce qui paraissait pourtant inéluctable à première vue : le retour dans leur pays d'origine des immigrés de la première génération vivant en France en « isolés ». Mais dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, il est intéressant de souligner le fossé entre sens commun et réalité sociologique, entre *doxa* et sens construit et perçu par les acteurs eux-mêmes : à l'instar de la population nationale, une partie non négligeable des

¹ Circulaire DPM/CI n°2000/140 du 13 mars 2000 relative à la mise en œuvre de l'article 1^{er} de la convention Etat/UESL du 14 mai 1997 concernant le plan quinquennal.

² *Ibid.*, p. 70-71.

³ Pour des exemples récents, voir « Vieux immigrés en retraite en foyer », *Libération*, 14 décembre 1995, p. 24-25 ; « Le refuge des déracinés », *Le Monde*, 28 mai 2004, p. 13.

immigrés de la première génération vieillira en métropole, dont la plupart en FTM. Les chiffres sont d'abord là pour le rappeler : ainsi, comme le montre le dernier recensement de 1999, le vieillissement de la population étrangère s'accélère. L'INSEE décomptait à cette date 537 000 étrangers âgés de plus de 60 ans, représentant près de 16,5 % des étrangers au total (11,4 % en 1990). Ce vieillissement est encore plus prononcé en FTM : alors que le nombre de résidents étrangers masculins a chuté entre les deux recensements généraux de la population (il passe de 95 000 en 1990 à 73 500 en 1999), celui des résidents de plus de 60 ans a plus que doublé (10 150 en 1990, 21 000 en 1999). Partant, la proportion des résidents âgés de plus de soixante ans passe de 10,7 % à 28,6 % entre les deux dates. C'est dans les foyers Sonacotra (qui représentent la moitié du parc de FTM), que la tendance est encore plus accentuée, et ce phénomène est appelé à se renforcer dans les deux décennies à venir⁴. Il s'ensuit logiquement un non-renouvellement de la population des foyers.

De ce double constat émerge une série de questions qui se posent au sociologue : que signifie vieillir dans un « foyer de travailleurs migrants » pour ces résidents dès lors que celui-ci se dépeuple progressivement de ses travailleurs ? quel rôle le foyer peut-il jouer dans l'expérience du vieillissement de ces résidents ? dans quelle mesure ce rôle est-il façonné par l'histoire des foyers ? Poser ces questions nécessite d'analyser le rôle que les foyers – spécificité française dans le monde européen (Bernardot, 1997 ; Viet, 1998) – ont joué et continuent de jouer dans l'inflexion des trajectoires résidentielles et migratoires d'individus « déracinés » (au sens de Bourdieu et Sayad, 1964), aux parcours de vie souvent heurtés. Car notre hypothèse est qu'au-delà de la simple fonction de logement, le foyer – en tant qu'espace organisateur de pratiques et de relations sociales – constitue un agent de socialisation puissant pour ces individus, dont il s'agit d'évaluer la teneur et d'apprécier la portée.

À la lumière de deux enquêtes de terrain – l'une réalisée en 1996-1997 dans la région Rhône-Alpes, l'autre en cours dans la région parisienne⁵ –, on tentera dans cet article de répondre à certains de ces questionnements en explorant notamment l'hypothèse selon laquelle les foyers ont fonctionné comme une *institution* pour ces immigrés. Notre propos sera de montrer en effet que l'on ne peut comprendre pleinement la place de ces « structures d'encadrement » (Bernardot, 1997) que si l'on restitue les logiques institutionnelles inhérentes à ce type d'habitat. Ce qui signifie que, concernant les résidents vieillissants en foyers, pour une grande part désaffiliés (Castel, 1995) mais « enracinés » dans l'institution, cette dernière a façonné non

⁴ En 2006, les plus de 45 ans devraient représenter environ 70 % des résidents et, en 2011, les trois-quarts. La part des personnes plus âgées (66 ans et plus), actuellement inférieure à 15 %, devrait atteindre plus du quart de l'effectif (27-28 %). (Bernardot et de Monterno, 1999).

⁵ La première enquête s'est déroulée dans le cadre d'un contrat de recherche avec le département de l'accompagnement social de la Sonacotra (Direction régionale France Sud). Elle portait sur l'appréciation des besoins liés au vieillissement de la clientèle dans neuf foyers de la région et comportait un volet quantitatif (questionnaire administré à 138 résidents) et un volet qualitatif (entretiens semi-directifs). La seconde enquête – actuellement en voie d'achèvement – est menée dans le cadre d'une convention avec l'Institut de la Longévité et du Vieillissement (MiRe DREES) et est exclusivement qualitative. Outre l'observation participante d'un foyer de la région parisienne, elle comporte une cinquantaine d'entretiens semi-directifs avec des résidents vieillissants, des responsables administratifs, des élus locaux et des travailleurs sociaux d'une dizaine de foyers Sonacotra de la région parisienne.

seulement leurs représentations des autres et leurs représentations d'eux-mêmes mais aussi leurs pratiques. Ces « logements provisoires pour travailleurs provisoires » (Sayad, 1980a), devenus depuis des « logements définitifs pour non-travailleurs » ont donc structuré fortement leur personnalité mais aussi leurs relations sociales, au point qu'aujourd'hui – alors qu'avec leur vieillissement s'accroît leur fragilisation mais aussi leur perte d'autonomie – la plupart n'envisage pas de quitter le foyer. Nous verrons que si ce « choix » est en réalité un choix sous contraintes, cela n'enlève rien néanmoins à la force de l'*emprise* institutionnelle (Goffman, 1968).

Notre propos s'organisera en trois temps : tout d'abord, il s'agira de comprendre ce que vieillir en foyer veut dire, en explorant les différentes facettes de l'existence désaffiliée de ces résidants (1). Après quoi, on déterminera dans quelle mesure cette existence est liée à la forme spécifique de logement qu'ils habitent, en examinant la réalité de l'enracinement dans les foyers. On montrera à cette occasion combien celui-ci est à la fois le produit de contraintes fortes qui pèsent sur leurs trajectoires résidentielles et le résultat de qualités propres au foyer (2). Cela permettra d'analyser dans un dernier temps certains des aspects du caractère institutionnel de ce type d'habitat, en le mettant en lien avec l'expérience du vieillissement chez ces individus. On verra alors de quelle manière le foyer réintroduit de la continuité dans des parcours de vie faits de ruptures (3).

1. VIEILLIR DANS LA DESAFFILIATION

1.1 Une population déshéritée et précarisée...

L'expérience du vieillissement est, comme toute expérience sociale, traversée d'inégalités (Guillemard, 1972) : c'est pourquoi, nonobstant le caractère commun du processus qui conduit les individus au « désengagement » (Cumming et Henry, 1961), défini par l'évanescence des rôles sociaux construits en période d'activité et par la baisse de l'énergie vitale individuelle, il faut être attentif à la *variabilité* des trajectoires de vieillissement. De même que le cas des femmes immigrées étudié par C. Attias-Donfut et C. Delcroix à partir de l'enquête PRI menée par la CNAV en 2003 (*art. cité*), celui des hommes immigrés permet d'éclairer cette variabilité vieillissant seuls en foyers en ce qu'il donne à voir l'incidence des déficits matériels et moraux sur le processus de vieillissement. Il est peu de dire que la population des foyers dans son ensemble est une population fortement précarisée et désaffiliée. Les rares sources statistiques à la disposition du chercheur à ce sujet⁶ permettent de préciser ce constat.

Mais avant tout, de qui parle-t-on lorsqu'on parle des « immigrés isolés vieillissant en foyers » ? La réalité sociale du vieillissement en foyer, bien qu'elle

⁶ Concernant l'appréciation des situations sociales et des revenus des habitants en foyers, il faut remarquer en effet l'extrême rareté des sources en la matière. Tant T. Charbit (*op. cit.*, p. 5-6) que R. Gallou (2001) et le rapport de l'IGAS (*op. cit.*) déplorent cette carence.

constitue « un phénomène complexe, multiforme et difficile à appréhender » (Charbit, 1998, p. 22), présente à cet égard un certain nombre de traits communs qu'il est possible de recenser et de sérier. En termes de nationalité, tout d'abord, la surreprésentation des Maghrébins au sein de la population étrangère âgée est manifeste. En effet, d'après les données du recensement de 1999, plus de la moitié des hommes étrangers de plus de 60 ans sont des Maghrébins ; ceux-ci logent majoritairement en foyer. Plus, sur 10 résidants des FTM âgés de plus de 60 ans, près de 9 sont Maghrébins. Parmi eux, la part des Algériens est prépondérante : s'ils représentent, en 1999, 40 % du total des hommes étrangers en foyers, 64,3 % des hommes de 60 ans et plus vivant en foyers sont Algériens. Ils sont aussi les plus âgés.

En règle générale, les résidants des foyers, et plus spécifiquement ceux âgés de plus de 55 ans, sont particulièrement exposés à la vulnérabilité et à la disqualification sociales. Ainsi en 2003, d'après les statistiques de la Sonacotra, c'est près de 40 % de ses « clients » toutes catégories confondues qui vivent d'allocations chômage, de minima sociaux (RMI, minimum vieillesse notamment) et de pensions, auxquels s'ajoutent 17,8 % de retraités (Sonacotra, 2004, p. 15). Au total, c'est donc plus d'un résidant sur deux qui vit de revenus de transfert. On sait également que les hommes immigrés vieillissants, s'ils sont plus nombreux en proportion à être actifs après 60 ans que les non-immigrés⁷, restent particulièrement vulnérables au chômage : ainsi, d'après l'enquête Emploi de 2003, le taux de chômage des hommes actifs immigrés de plus de 50 ans est 2,5 fois plus élevé que celui de leurs émules non-immigrés (14,5 % contre 5,7 %). Concernant leurs ressources, le flou statistique est encore plus saisissant, pour les raisons que nous avons évoquées ; néanmoins, on peut estimer sans crainte qu'elles sont très limitées. L'isolement serait un facteur aggravant la pauvreté, ainsi que le révèle l'enquête PRI menée par la CNAV. En effet, 17 % des hommes isolés⁸ se disent « pauvres » ou « très pauvres » contre 6 % de ceux qui vivent en couple (Attias-Donfut et Delcroix, 2004, p. 154). L'enquête de 1996-97 menée en région Rhône-Alpes confirme cette tendance, puisque près de 60 % des répondants (n = 138) percevaient entre 300 et 600 euros par mois, et parmi eux, les retraités et les pensionnés étaient les plus désargentés (Hmed, 1997).

1.2 ... qui fait l'expérience singulière du désengagement et de « l'individualisme négatif »

Les caractères communs de la population vieillissante dans les FTM font d'elle une espèce de *cas-limite* en ce sens que ses membres semblent cumuler les caractéristiques sociales de ce que Robert Castel nomme « l'individualisme négatif », propre aux sociétés occidentales contemporaines⁹. Sans transposer aveuglément ce schéma à notre objet, il est permis toutefois de déceler un certain nombre d'analogies qui se révèlent éclairantes à plusieurs niveaux.

⁷ Le taux d'activité des hommes immigrés de plus de 60 ans est ainsi de 11,6 % en 2003 contre 5,3 % pour les hommes non-immigrés (INSEE, 2003, *Enquête emploi*).

⁸ Ne vivant pas en foyer, puisque l'enquête PRI exclut cette population.

⁹ R. Castel, 1995. Voir notamment la conclusion « L'individualisme négatif ».

On vient de voir en effet combien cette population était précarisée et fragilisée dans ses conditions matérielles d'existence. Il est nécessaire à présent d'ajouter le fait que le vieillissement dans les foyers est vécu par ces hommes sur le mode de la *contrainte*, comme l'a montré notamment François Buton à partir d'une enquête par entretiens dans un foyer de la région parisienne (Buton, 1992). « Bien vieillir, quand on est résident d'un foyer » argue-t-il, « c'est pouvoir le quitter » : *a contrario*, on comprend dès lors qu'à l'origine du processus de vieillissement en foyer, se trouve une série de ruptures biographiques qui, cumulées, aboutissent à la désaffiliation et l'invalidation sociale prenant, dans ce cas précis, la forme d'une assignation à résidence. Cet isolement se traduit d'abord par l'extrême indigence des liens sociaux, notamment à l'extérieur du foyer. Sur ce point, l'observation participante que nous menons actuellement au foyer de Rampigny (sud-est de la région parisienne)¹⁰ s'offre comme le moyen d'entrer dans l'épaisseur de cette désaffiliation. L'enquête montre en particulier l'étendue de la désaffection par ces hommes des lieux communs de sociabilité, ce qui renforcerait d'autant la désocialisation et le désengagement, pouvant aboutir à un repli sur soi (Nyer-Malbert, 1996). Pour autant, ses membres paraissent fortement « enracinés » dans les foyers : tentons d'en dresser les contours et d'en expliquer les raisons.

2. UNE POPULATION ENRACINÉE ET ÉTABLIE AU SEIN DES FOYERS

L'isolement et le repli sur soi, corollaires du désengagement, ne peuvent se comprendre que si on les considère comme variables à expliquer et non comme variables explicatives. Une des clés de compréhension se trouve justement derrière le constat de l'enracinement de ces immigrés dans les foyers, autrement dit leur ancienneté élevée au sein de ces établissements. Un des résultats fondamentaux de l'enquête de 1996-97 est en effet l'ancienneté des résidents dans le même foyer : 60 % d'entre eux séjournent dans le foyer observé depuis plus de vingt ans, 67 % depuis plus de quinze ans, et 79 % depuis plus de dix ans. Le constat est donc celui d'une inscription durable dans l'espace résidentiel local. Pour l'appréhender, il est nécessaire d'une part de considérer cet enracinement comme le résultat d'une série de contraintes pesant sur les trajectoires de ces individus mais aussi d'autre part comme révélateur de qualités intrinsèques au logement en foyer.

2.1 Le poids des contraintes exogènes dans « l'assignation à résidence »

« Vieillir en foyer » revient en quelque sorte à ne pas pouvoir le quitter, faute de ressources suffisantes pour le faire. En l'espèce, les données sur les stratégies résidentielles des résidents en foyer sont plus rares encore que celles portant sur leur vieillissement. Cela étant, quelques recherches ont le mérite d'exister. C'est le cas d'une étude menée par la DPM au ministère des Affaires sociales en 1994 qui se donne pour objectif d'analyser « les conditions de sortie du foyer et d'accès à un logement

¹⁰ Les noms de lieux ont été modifiés, afin de respecter l'anonymat des enquêtés.

autonome » (DPM, 1994, p. 11). Cette étude est précieuse en ce qu'elle révèle la spécificité de leurs conditions d'accès au logement autonome. Plus encore que leurs origines sociales et culturelles, c'est ainsi leur *condition* même de résidant en FTM qui pèse sur leur possibilité d'en sortir : leurs demandes de logements sont en effet considérées comme non prioritaires par les communes et les préfetures. C'est ce qui autorise les auteurs à conclure que « ce mode de traitement public constitue le foyer en un espace résidentiel spécifique » (p. 57). Quant au parc locatif privé, il est tout aussi discriminant à l'égard de ces demandeurs.

Toutefois, même si le poids des contraintes exogènes ne saurait être minoré, cet enracinement apparaît aussi comme le corollaire du déracinement originel (Bourdieu et Sayad, 1964), dans la mesure où le foyer permet, malgré son caractère provisoire, à l'immigré isolé d'entretenir et de développer une sociabilité d'un type particulier et ainsi de recouvrer, dans les limites évoquées plus haut, une cohésion sociale perdue.

2.2 Un enracinement « positif »

Nuançons quelque peu à présent le constat de l'individualisme négatif que nous avons établi en première partie. En effet, à l'occasion de l'enquête de 1996-97, une corrélation a pu être établie entre le degré d'enracinement et la taille des unités de vie, soulignant l'incidence des caractéristiques structurelles de l'habitat : plus la taille de ces unités de vie est restreinte, plus l'enracinement de ses résidants est fort. Autrement dit, c'est dans les foyers où la superficie des chambres individuelles est plus élevée et, logiquement, le nombre de cohabitants plus faible que la propension des individus à séjourner longtemps s'accroît. C'est qu'au sein de ces unités de vie à taille réduite peut s'établir une sociabilité plus intense – d'autant plus que les autres cohabitants sont eux aussi « enracinés » – ainsi qu'un réseau vivace de solidarité, entre membres de la même communauté villageoise, locale ou nationale.

L'enracinement « objectif », statistiquement constaté, est confirmé par la perception subjective qu'en ont les protagonistes : trois questions significatives ont permis de l'approcher. Ainsi, 72 % des répondants se disent « peinés à l'idée de changer de foyer », et 74 % d'unité de vie, ce qui traduit une fois encore l'importance des réseaux locaux de sociabilité et de solidarité que nous avons mis en exergue plus haut, mais aussi celle des spécificités structurelles du foyer considéré. De même, les répondants sont conduits à idéaliser, d'une certaine manière, leur résidence : 84 % disent ne pas connaître de meilleur foyer que celui dans lequel ils résident. Signe de l'insuffisante connaissance qu'ils ont du marché locatif local ou preuve de leur résignation ? La seconde hypothèse paraît la plus probable, quand on sait qu'un tiers des enquêtés se plaint de l'inconfort de leur chambre et des lieux collectifs, et un tiers de la cherté du loyer. L'enracinement constaté ne semble donc pas totalement être le fruit d'un choix libre mais plutôt d'une intériorisation de cet avenir comme seul possible par les résidants.

3. L'EMPRISE DES LOGIQUES INSTITUTIONNELLES

Reclus, désaffiliés, enracinés : quelles seraient alors les « raisons de vivre » de ces individus visiblement condamnés à séjourner définitivement dans « l'espace résidentiel spécifique » que constitue le foyer ? Hors de toute perspective misérabiliste, il convient d'examiner à présent dans quelle mesure cette réclusion désaffiliée est néanmoins surmontée par ces hommes dans leur vie quotidienne. Nous avons pu mesurer combien la cohésion du groupe pouvait parfois être localement sauvegardée dans le cas de foyers dits de « la première génération », autorisant la survivance de certaines formes de solidarités communautaires. Mais au-delà, il importe de noter que le foyer suppose des règles de vie singulières, que les résidants vieillissants (enracinés) ont d'autant mieux intériorisées qu'ils y séjournent depuis longue date. En cela, il représente un type d'habitat spécifique, soumis à un fort contrôle social (celui de leurs coreligionnaires, mais aussi celui des gestionnaires), contrastant fortement avec celui qu'ils habitaient avant de l'intégrer, comme les meublés, les garnis voire – pour les plus anciens – les bidonvilles. Si l'on ne peut, dans le cadre forcément réduit de cet article, développer plus avant cette perspective de recherche¹¹, faisons remarquer cependant combien elle nous paraît pouvoir rendre compte du *sens* que ces hommes donnent aujourd'hui à leur existence. Les pratiques d'encadrement de cette clientèle jugée « docile » mais « à éduquer » qui ont primé dans les années 1970 (Ginésy-Galano, 1984), le discours de ces immigrés sur leur propre existence et leur incapacité « à s'y retrouver » tant au moment de leur arrivée qu'aujourd'hui, montrent à quel point l'assimilation du foyer aux institutions décrites par Erving Goffman reste heuristique. Toute la « carrière morale » des résidants vieillissants est en effet empreinte de cet encadrement et de cette violence symbolique que les plus démunis – ceux qui aujourd'hui continuent d'habiter les foyers – ont intériorisée. L'interprétation rigoriste du règlement intérieur par les directeurs, l'interdiction des visites dans les chambres, l'absence de droit de réunion jusqu'au début des années 1980, sont autant de dispositions qui ont marqué la vie de ces hommes dans les foyers en structurant leur façon de se percevoir et d'envisager leur rôle. Se considérant eux-mêmes comme illégitimes dans une société qui les ignore, ils ont été d'autant plus réceptifs à l'emprise du foyer sur leur existence. Celle-ci est tout à la fois une emprise sur les corps et sur les esprits : comme l'écrit Goffman, « en leur disant ce qu'ils doivent faire, et pourquoi ils doivent avoir envie de le faire, l'organisation est censée leur dire tout ce qu'ils doivent être » (Goffman, 1968, p. 236). Mais dans leur cas, que doivent-ils « être » ? Des individus effacés, non revendicatifs, à la vie ascétique et aux relations sociales limitées.

3.1 L'injonction à l'ascétisme

La vie au foyer permet en effet aux résidants vieillissants de mettre en adéquation leurs pratiques avec leur idéal, idéal qui ne peut se comprendre que replacé dans leur trajectoire, et notamment les circonstances de leur émigration associées à leurs conditions de logement. Car il faut rappeler ici que l'exil se paie fortement, se

¹¹ Voir à ce sujet notre thèse de doctorat en cours : Hmed, C., *Loger les immigrés « isolés ». Archéologie d'une institution des politiques d'immigration (1956-1981) : la Sonacotra*, thèse de science politique, Université Paris I, sous la direction de M. Offerlé.

monnaie même, serions-nous tenté de dire : leur absence prolongée de la communauté d'origine n'est socialement et individuellement tolérable qu'à la condition expresse que les « avantages » tirés de l'expérience migratoire pallient cette absence et qu'ils consacrent, en réparation de leur abandon, une part maximale de leur revenu (envois pécuniaires, pensions, services, cadeaux) à la communauté. C'est dire que leur vie dans la société d'accueil s'organise autour d'un principe idéal d'abnégation, de sacrifice, bref d'ascétisme teinté de culpabilité, celle de l'absence : tout comportement dispendieux, objectivement difficile à adopter du fait d'un faible capital économique, est en outre susceptible d'être symboliquement réprouvé par le groupe d'appartenance.

Pour être assuré, totalement et régulièrement, de cette appartenance originelle qu'il a osé mettre physiquement en cause par son départ, l'immigré isolé vieillissant en foyer ne cesse donc jamais de se maintenir dans une proximité maximale avec son groupe d'origine, et une distance maximale avec la société d'accueil. Afin de prouver aux autres et, par là, de se prouver à lui-même, qu'il a su, malgré toutes les tentations auxquelles nombre de ses congénères n'ont pu résister (notamment, dans son esprit, ceux qui ont fait venir leur famille), préserver cette proximité à l'égard de l'un et cette distance à l'égard de l'autre, le comportement ascétique s'impose à lui comme une pratique appropriée. Appropriée car le groupe est à même de l'apprécier, par ses qualités objectives facilement repérables : l'ascétisme dont il est question s'inscrit ainsi dans les vêtements que l'on porte, la nourriture que l'on prépare, le rythme de vie que l'on s'impose, les conditions de travail que l'on accepte, la solitude que l'on revendique et, in fine, le logement que l'on habite. En cela, il s'agit bien d'un ensemble de dispositions intériorisées, autrement dit d'un habitus. Si les garnis insalubres pouvaient, plus peut-être que les foyers, remplir cette fonction, il reste que ces derniers représentent, pour l'immigré isolé et âgé, le lieu où se conjuguent, malgré la perte d'autonomie vécue ou pressentie, nombre d'avantages : vie en collectivité, visibilité des pratiques individuelles et faible coût de l'habitat. Les foyers sont donc cet espace dans lequel s'enchevêtrent la demande de lisibilité des actes de l'immigré par sa communauté et sa demande de relations sociales, d'une nature particulière.

3.2 Une sociabilité auto-limitée

Le type de sociabilité développé par les résidants vieillissants se déploie, conformément à leur habitus, exclusivement au sein du foyer, confirmant par là l'hypothèse institutionnelle : de par les relations sociales qu'il offre, mais aussi de par la nature des loisirs qu'il met à la disposition de ceux-ci, celui-ci s'accorde parfaitement avec leur morale ascétique. Dans ce schéma sont réproouvées toutes les dépenses qui ne serviraient pas à la survie du groupe d'origine ou au strict renouvellement de la force de travail ; et ce, alors même qu'un grand nombre d'entre eux sont aujourd'hui inactifs. Il en est ainsi des dépenses réservées aux loisirs, à la détente ou à la culture : dans le cas des foyers, ces dépenses se trouvent être minimisées de deux façons différentes. Premièrement par le fait qu'ils comportent le plus souvent une « cafétéria » – héritière des anciens « cercles bars », disparus dans

les années 1980 – offrant des produits de grande consommation à prix subventionnés. Fréquentée par 80 % des répondants à l'enquête de 1996-97, elle est le lieu où ces derniers se retrouvent autour de jeux de société traditionnels, et joue ainsi le rôle du « bar » de quartier auquel quasiment aucun des répondants n'affirme se rendre. Les relations avec les nationaux sont donc extrêmement limitées, d'autant plus que l'activité professionnelle a cessé. Deuxièmement, parce que les rares sorties organisées par de nombreux responsables d'établissement correspondent à la demande de ces résidants : ayant pour destination les marchés de Turin, Andorre ou Marseille, elles revêtent un aspect strictement économique en leur permettant d'acquérir de façon moins onéreuse les incontournables cadeaux qu'ils se doivent, à l'occasion de leurs multiples retours, d'offrir aux membres de leur famille élargie. Leur vieillissement s'organise donc tout entier au sein de l'espace circonscrit par le foyer : les relations sociales avec l'extérieur étant limitées, leurs allers-retours dans leurs pays d'origine s'espaçant avec l'âge, le foyer tend donc à exercer sur eux une forte *attractivité*, caractéristique des institutions selon E. Goffman (Goffman, 1968, p. 236).

CONCLUSION

Comme le font remarquer Annie Mesrine et Suzanne Thave, « s'il est relativement aisé d'étudier le vieillissement de la population d'un pays, le même travail appliqué aux immigrés se heurte à la spécificité de cette population » (Mesrine et Thave, 1999, p. 28). Cette spécificité, liée à des parcours de vie caractérisés par la fréquence des ruptures (familiales, professionnelles, sociales), est intéressante à questionner dès lors qu'on prend en compte les conditions de logement de cette population. Dans cette perspective, l'enracinement des résidants est tout à la fois le résultat majeur des enquêtes et la clef de compréhension de l'existence de ces hommes. Ce n'est que couplé à la réalité de l'isolement et de la désaffiliation – conséquences de l'individualisme négatif qu'ils subissent – que l'on saisit de quelle manière s'articule le triptyque immigration-travail-foyer d'une part, et comment celui-ci prend sens pour ces individus d'autre part. De ce point de vue, nous aurons montré que l'enracinement est le produit conjoint de contraintes exogènes et de qualités structurelles de l'habitat, valorisées par ce groupe social. Le foyer, quand bien même il constitue une forme « d'assignation à résidence » (DPM, 1994), est ainsi l'espace approprié pour la réalisation de pratiques spécifiques, organisées autour d'un principe d'ascétisme. Ce principe trouve son origine dans les représentations que les immigrés ont de leur propre immigration : ils continuent de payer malgré eux – de façon un peu anachronique – les conséquences de leur défection du groupe. Mais l'ascétisme est aussi un habitus qui se déploie dans des façons spécifiques de s'alimenter, de se loger et d'entrer en relation. Et c'est en cela que le foyer s'offre comme un espace idoine pour l'actualisation de cet habitus : il permet à ces hommes de vivre cet ascétisme en commun – via la sociabilité qui les caractérise mais aussi le caractère ostensible des pratiques dans un habitat semi-collectif – en partageant des expériences valorisées au sein du groupe.

C'est dire que nous ne pouvons pas nous en tenir à une analyse qui verrait dans les foyers une structure d'hébergement commune, autrement dit un lieu neutre, sans effets sociaux. Bien au contraire : dans la mesure où, comme nous l'avons observé, il contribue non seulement à produire des normes communes de comportement mais aussi à construire des représentations de soi et des autres, il est possible de considérer qu'il fonctionne comme une institution. Support indispensable de la reconstruction identitaire qu'ils sont sommés de mettre en œuvre à une période où les statuts sociaux vacillent, le foyer cesse dès lors pour ces hommes d'être un « espace contradictoire »¹² pour devenir le lieu d'un investissement identitaire primordial. En ce sens, la profonde restructuration de l'habitat en foyer depuis une décennie¹³, conduisant notamment au décloisonnement des chambres de faible superficie, à la réduction de la capacité moyenne des établissements et, de fait, à la disparition des « foyers traditionnels », pourrait fragiliser d'autant plus cette population.

Références :

- Attias-Donfut, C., Delcroix, C., 2004, « Femmes immigrées face à la retraite », *Retraite et société*, 43, octobre, p. 138-163.
- Bas-Théron, F., Michel, M., 2002, *Rapport sur les immigrés vieillissants*, IGAS, Paris, 82 p.
- Bernardot, M., 1997, *Une politique de logement, la Sonacotra (1956-1992)*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Paris-I, 485 p.
- Bernardot, M., de Monterno, T., 1999, « Pyramide des âges des résidents de la Sonacotra. Une analyse du vieillissement démographique », Sonacotra, Paris.
- Bourdieu, P., Sayad, A., 1964, *Le Déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Éditions de Minuit, 225 p.
- Buton, F., 1992, « La production sociale d'une présence illégitime (enquête sur le vieillissement des travailleurs immigrés dans un foyer Sonacotra à Aulnay-sous-Bois) », in : Noiriel, G., (Éd.), *Le vieillissement des immigrés en région parisienne*, étude réalisée pour le FAS, 1992, p. 313-390.
- Caradec, V., 2004, *Viellir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*, Paris, PUF, « Sociologie d'aujourd'hui », 240 p.
- Castel, R., 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Arthème Fayard, 490 p.
- Charbit, T., 1998, *Le vieillissement des travailleurs immigrés logés en foyer*, Rapport final, ADRI, 78 p.

¹² « Le foyer se présente pour un grand nombre de ses résidents comme un *espace contradictoire*; d'un côté, bien qu'il soit commun à tous ses occupants, il ne tolère cependant ni partage ni participation communautaires ; de l'autre côté, lieu géométrique d'activités que les nouvelles conditions de vie et de logement ont "individualisées" [...], il ne peut cependant être traité comme une somme d'espaces "individualisés", ce qui exigerait que l'espace privé de chacun soit rigoureusement délimité, défini et investi d'une fonction univoque. » (Sayad, 1980b, p. 99, c'est nous qui soulignons).

¹³ Ainsi, le contrat d'objectifs entre l'État et la Sonacotra affirme que la « réhabilitation [des] foyers de travailleurs migrants constitue [...] la priorité des investissements de la Sonacotra. [...] À terme, toutes les chambres d'une superficie inférieure à 7,5 m² devront être supprimées » (Sonacotra, 1999, p. 2).

- Cumming E., Henry, W., 1961, *Growing Old. The Process of Disengagement*, New York, Basic Books.
- Cuq, H., 1996, *Mission parlementaire sur la situation et le devenir des foyers de travailleurs migrants*, effectuée auprès de M. Eric Raoult, ministre chargé de l'Intégration et de la Lutte contre l'exclusion, Paris.
- Direction de la Population et des Migrations, 1994, *Le devenir d'immigrés à la sortie des foyers. Trajectoires résidentielles et intégration d'immigrés sortant de foyers*, Rapport final, 79 p. + ann.
- Gallou, R., 2001, *Le vieillissement des immigrés en France. État de la question*, CNAV, Direction des recherches sur le vieillissement, Paris, 164 p.
- Ginésy-Galano, M., 1984, *Les immigrés hors la cité. Le système d'encadrement dans les foyers (1973-1982)*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 396 p.
- Goffman, E., 1968, *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Éditions de Minuit, « Le sens commun », 447 p.
- Guillemard, A.-M., 1972, *La Retraite, une mort sociale*, Paris, Éditions Mouton, 303 p.
- Hmed, C., 1997, *Enquête sur le vieillissement des résidents dans les foyers Sonacotra de la région Rhône-Alpes*, Lyon, Rapport de recherche, Sonacotra, 154 p.
- Mesrine, A., Thave, S., 1999, « Vieillir en France quand on est immigré », in : INSEE, *Données sociales, la société française*, Paris, p. 28-35.
- Nyer-Malbert, A., 1996, « Migration et condition sanitaire », *Migration Santé*, 86, p. 59-71.
- Sayad, A., 1980a, « Un logement provisoire pour des travailleurs provisoires. Habitat et cadre de vie des travailleurs immigrés », *Recherche sociale*, 73, janvier-mars.
- Sayad, A., 1980b, « Le foyer des sans-famille », in : Sayad, A., 1991, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Université, p. 81-108.
- Sonacotra, 1999, « Contrats d'objectifs entre l'État et la Sonacotra, 1999-2004 », Document interne, Paris.
- Sonacotra, 2004, *Rapport d'activité 2003. Accompagner les mutations de notre époque...*, Paris, Département communication, 38 p.
- Viet, V., 1998, *La France immigrée. Construction d'une politique (1914-1997)*, Paris, Éditions Fayard, 550 p.